

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Bilan et compte de résultat au 31/12/2020



BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO				
CREE EN 2020				
en EUROS	Brut	Dépréciation	31/12/20	31/12/19
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de R et D	0,00	0,00	0,00	0,00
Donations temporaires d'usufruit	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acptes / imm. inc.	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Instal. techn., mat. et out.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Av. et acptes / imm. corp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments de trésorerie - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Frais d'émissions des emprunts (III)	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart conversion actif (V)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00

B. Bilan passif

en EUROS	Brut	Dépréciation	31/12/20	31/12/19
Fonds propres sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres statutaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres statutaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves pour projet de l'entité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Situation nette (sous total)	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Fonds propres consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (II) - FONDS REPORTEES ET DEDIES	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (III) - PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0,00	0,00	0,00	0,00
Emp. dettes / Ets Crédit (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Emp. dettes fin. divers	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes / cmdes	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 634,00	0,00	3 634,00	0,00
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Instruments de trésorerie - Passif	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (IV) - DETTES	53 634,00	0,00	53 634,00	0,00
Ecart conv. passif (V)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Renvois :	0,00	0,00	0,00	0,00
(6) Dont concours bancaires	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

en EUROS	31/12/20	31/12/19
Cotisations	0,00	0,00
Ventes de biens et services	0,00	0,00
Ventes de biens	0,00	0,00
dont vente de dons en nature	0,00	0,00
Ventes de prestations de service	0,00	0,00
dont parrainages	0,00	0,00
Produits de tiers financeurs	0,00	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation	0,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	500 000,00	0,00
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
Dons manuels	0,00	0,00
Mécénats	0,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie	0,00	0,00
Contributions financières	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Utilisation des fonds dédiés	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Total pmts d'expl. (I)	500 000,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock march.	0,00	0,00
Autres achats, charges externes (1)	3 668,00	0,00
Aides financières versées par l'entité	50 000,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0,00	0,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00
Report en fonds dédiés	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Total charges d'expl. (II)	53 668,00	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	446 332,00	0,00

Bénéf attr. ou perte tr. (III)	0,00	0,00
Perte supp. ou bénéf tr. (IV)	0,00	0,00
Produits financiers de part.	0,00	0,00
Prod. autres valeurs mobil.	0,00	0,00
Autres intérêts et prod. ass.	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations	0,00	0,00
Différences pos. de change	0,00	0,00
Produits nets / cessions v.m.p.	0,00	0,00
Total Produits fin. (V)	0,00	0,00
Dotations financières	0,00	0,00
Intérêts & charges assimilés	0,00	0,00
Différence négative de change	0,00	0,00
Charges nettes / cessions v.m.p.	0,00	0,00
Total Charges fin. (VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00
RES. COURANT AVANT IMPOT	446 332,00	0,00
Produits except.: ope. gestion	0,00	0,00
Produits except. ope. Capital (3)	0,00	0,00
Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00
Total produits except. (VII)	0,00	0,00
Charges except. ope. gestion	0,00	0,00
Charges except. ope. Capital (2)	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles	0,00	0,00
Total charges except. (VIII)	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
Participation des salariés (IX)	0,00	0,00
Impôt sur les bénéfices (X)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	0,00	0,00
EXCEDENT OU DEFICIT	446 332,00	0,00

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Annexe au 31/12/2020



BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO				
CREE EN 2020				
en EUROS	Brut	Dépréciation	31/12/20	31/12/19
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de R et D	0,00	0,00	0,00	0,00
Donations temporaires d'usufruit	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acptes / imm. inc.	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Instal. techn., mat. et out.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Av. et acptes / imm. corp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments de trésorerie - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Frais d'émissions des emprunts (III)	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart conversion actif (V)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00

B. Bilan passif

en EUROS	Brut	Dépréciation	31/12/20	31/12/19
Fonds propres sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres statutaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres statutaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves pour projet de l'entité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Situation nette (sous total)	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Fonds propres consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (II) - FONDS REPORTEES ET DEDIES	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (III) - PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0,00	0,00	0,00	0,00
Emp. dettes / Ets Crédit (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Emp. dettes fin. divers	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes / cmdes	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 634,00	0,00	3 634,00	0,00
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Instruments de trésorerie - Passif	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (IV) - DETTES	53 634,00	0,00	53 634,00	0,00
Ecart conv. passif (V)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Renvois :	0,00	0,00	0,00	0,00
(6) Dont concours bancaires	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

en EUROS	31/12/20	31/12/19
Cotisations	0,00	0,00
Ventes de biens et services	0,00	0,00
Ventes de biens	0,00	0,00
dont vente de dons en nature	0,00	0,00
Ventes de prestations de service	0,00	0,00
dont parrainages	0,00	0,00
Produits de tiers financeurs	0,00	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation	0,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	500 000,00	0,00
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
Dons manuels	0,00	0,00
Mécénats	0,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie	0,00	0,00
Contributions financières	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Utilisation des fonds dédiés	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Total pmts d'expl. (I)	500 000,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock march.	0,00	0,00
Autres achats, charges externes (1)	3 668,00	0,00
Aides financières versées par l'entité	50 000,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0,00	0,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00
Report en fonds dédiés	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Total charges d'expl. (II)	53 668,00	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	446 332,00	0,00

Bénéf attr. ou perte tr. (III)	0,00	0,00
Perte supp. ou bénéf tr. (IV)	0,00	0,00
Produits financiers de part.	0,00	0,00
Prod. autres valeurs mobil.	0,00	0,00
Autres intérêts et prod. ass.	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations	0,00	0,00
Différences pos. de change	0,00	0,00
Produits nets / cessions v.m.p.	0,00	0,00
Total Produits fin. (V)	0,00	0,00
Dotations financières	0,00	0,00
Intérêts & charges assimilés	0,00	0,00
Différence négative de change	0,00	0,00
Charges nettes / cessions v.m.p.	0,00	0,00
Total Charges fin. (VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00
RES. COURANT AVANT IMPOT	446 332,00	0,00
Produits except.: ope. gestion	0,00	0,00
Produits except. ope. Capital (3)	0,00	0,00
Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00
Total produits except. (VII)	0,00	0,00
Charges except. ope. gestion	0,00	0,00
Charges except. ope. Capital (2)	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles	0,00	0,00
Total charges except. (VIII)	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
Participation des salariés (IX)	0,00	0,00
Impôt sur les bénéfices (X)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	0,00	0,00
EXCEDENT OU DEFICIT	446 332,00	0,00

1. OBJET ET BUT DE LA FONDATION

La Fondation d'entreprise COVIVIO a été créée en septembre 2020.

La durée de la Fondation d'entreprise COVIVIO est fixée à 5 ans à compter de la publication au journal officiel de sa création soit en date du 17 novembre 2020 sauf en cas de dissolution ou de prorogation.

Son siège social est fixé à PARIS (75116) au 30 avenue Kleber.

Elle a pour objet de pour soutenir des actions pour l'égalité des chances et la préservation de l'environnement.

La Fondation d'entreprise COVIVIO, qui ne poursuit aucun but lucratif, pourra intervenir en France ou à l'étranger, en soutien :

- Aux actions en lien avec des projets vecteurs d'une meilleure égalité des chances :
 - accès à l'éducation et à la formation
 - accès au travail
 - accès au logement....
- A l'insertion ou la réinsertion des populations fragilisées ;
- Aux actions en lien avec des projets vecteurs de protection de l'environnement :
 - préservation de la biodiversité
 - réduction ou traitement des déchets
 - sensibilisation à ces enjeux et aux éco gestes
 - promotion de systèmes d'économie circulaire.

Pour la première année 2020, il a été proposé aux administrateurs de la Fondation d'entreprise COVIVIO d'accompagner l'association Article 1 ; partenaire de longue durée de COVIVIO et qui œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles à hauteur de 50 000 euros.

Les ressources financières de la Fondation d'entreprise COVIVIO proviennent du programme d'action pluriannuelle du fondateur COVIVIO et permettent à la Fondation d'entreprise COVIVIO de soutenir ces projets.

La dotation au titre de 2020 s'est élevée à 500 000 euros.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation d'entreprise COVIVIO enregistre ses opérations comptables et prépare ses états financiers en euros conformément au règlement comptable de l'ANC 2014-03 (PCG), l'ANC 2018-06 entré en vigueur le 01 janvier 2020 et modifié par l'ANC 2020.-08 spécifique aux associations, fondations et fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;
- Transparence

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à 499 966 €.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

Autres dettes

-Aide financière à l'Association Article 1 : 50 000 euros

Dettes fournisseurs

-Facture non parvenues commissaires aux comptes : 3 600 euros

-Facture non parvenues frais bancaire 12/2020 : 34 euros

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable

La dotation du programme pluriannuel du fondateur COVIVIO pour l'année 2020 s'est élevée à 500 000 euros et a été réglée à la Fondation d'entreprise COVIVIO en date du 4 décembre 2020.

Charges de l'exercice

Chiffres en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Autres achats et charges externes		
Achats matières et fournitures		
Honoraires de commissaires aux comptes (2)	3 600	
Honoraires autres		
Frais bancaires	68	
Aides financières versés (1)	50 000	
Autres charges externes		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Total charges	53 668	

(1) Aide versée à l'association Article 1 : 50 000 euros

(2) Honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'année 2020 : 3 600 euros

6. INFORMATIONS DIVERSES

Rémunérations des dirigeants

Le président et les membres du Conseil d'Administration sont tous bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération à ce titre.

Contributions volontaires en nature

Aucune contribution volontaire en nature n'a été reçue en 2020.

Suivi des engagements reçus

Le 21 septembre 2020 le Fondateur COVIVIO s'est engagé dans le cadre d'un programme d'action pluriannuel à verser pendant cinq ans, de 2020 à 2024 une somme de 1 700 000 euros à la Fondation d'entreprise COVIVIO.

1^{er} versement de 500 000 euros en 2020

2^{ème} versement de 300 000 euros de 2021

3^{ème} versement de 300 000 euros de 2022

4^{ème} versement de 300 000 euros de 2023

5^{ème} versement de 300 000 euros de 2024

Les sommes que le Fondateur s'est engagé à verser sont garanties par une caution bancaire.

Le Fondateur ne peut se retirer de la Fondation d'entreprise COVIVIO qu'à la condition de s'être acquitté de la totalité des sommes qu'il s'est engagé à verser.

Tout versement complémentaire effectué en dehors du calendrier ci-dessus prévu devra être déclaré sous la forme d'un avenant aux statuts.

Suivi des engagements versés

Engagement 2020 versé en 2021 suite à la convention signée entre l'association Article 1 et la Fondation d'entreprise COVIVIO en date du 03 décembre 2020.

- Association Article 1 : 50 000 euros

Le versement à l'association Article 1 a été fait en du 05 janvier 2021.

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO
SIÈGE SOCIAL : 30, AVENUE KLEBER, 75116 PARIS
N° SIREN 894 837 541

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Nous vous présentons le rapport de gestion du premier exercice clos le 31 décembre 2020 pour :

- vous rendre compte de l'activité de la Fondation d'Entreprise COVIVIO,
- approuver ses comptes annuels
- affecter son résultat

I. Création et gouvernance

COVIVIO est l'unique membre fondateur de la Fondation d'entreprise créée le 21 septembre 2020 pour une durée de 5 ans avec pour objet :

- Le soutien aux actions en lien avec des projets vecteurs d'une meilleure égalité des chances : accès à l'éducation et la formation, accès au travail, accès au logement, soutien à l'insertion ou réinsertion des populations fragilisées,
- Le soutien aux actions en lien avec des projets vecteur de protection de l'environnement : préservation de la biodiversité, la réduction / le traitement des déchets, la sensibilisation à ces enjeux et aux écogestes, la promotion de systèmes d'économie circulaire, fermes solidaires.

Pour soutenir les différents projets, le montant du programme d'action pluriannuel s'élève à 1 700 000 euros.

Le Conseil d'administration de la Fondation, qui s'est réuni pour la première fois le 12 octobre 2020, est composé de 9 administrateurs, leur mandat est de 3 ans

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| ▪ M. Jean LAURENT | Président |
| ▪ Mme Alix d'OCAGNE | Vice-Présidente |
| ▪ M. Guillaume ROSSIGNOL | Secrétaire |
| ▪ M. Tugdual MILLET | Trésorier |
| ▪ M. Daniel FREY | |
| ▪ Mme Giovanna RUDA | |
| ▪ Mme Marion CHAPULUT | |
| ▪ Mme Anne LHUILLIER | |
| ▪ Mme Géraldine LEMOINE | |

II. Fonctionnement de la Fondation

Pour sélectionner les projets soutenus par la Fondation, trois comités locaux ont été créés, en France, en Allemagne et en Italie. Ils sont composés de 4 ou 5 collaborateurs par pays avec divers métiers représentés.

Ambassadeurs de la démarche en interne de Covivio dans chacun de ces trois pays, les comités locaux identifient les projets, les pré-sélectionnent, les évaluent et les soutiennent devant le Conseil d'Administration de la Fondation. Ils animent la démarche au quotidien.



III. Activité de la Fondation

En préambule, les contraintes règlementaires mises en place par le Gouvernement imposent des restrictions de déplacements et des mesures de confinement visant à empêcher la propagation du virus Covid 19. Ace jour, cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur la gestion et l'organisation de la fondation.

En 2020, le premier projet a été d'accompagner « l'association Article 1 » dont Covivio a été un partenaire de longue durée. « Article 1 » œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles.

Covivio est engagé avec cette association depuis 2015, dans une action de mécénat financier et de compétences (plusieurs collaborateurs de Covivio sont mentors d'étudiants). Covivio a également accompagné financièrement le développement et l'animation de Maison « Article1 » (résidence d'étudiants).

La Fondation a soutenu à hauteur de 50 000€ l'association « Article 1 ».

IV. Les éléments financiers de l'exercice 2020

Les comptes sociaux de l'exercice que nous vous présentons ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les comptes sociaux portent sur un exercice d'une durée exceptionnelle d'un peu plus de trois mois, clos le 31 décembre 2020.

Ils ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France.

A. Le bilan

A l'actif : l'actif circulant s'élève à 499 966 € au 31 décembre 2020 correspondant aux disponibilités.

Le passif s'élève à 499 966 € dont les fonds propres pour 446 332 € et les dettes pour 53 634 €

Conformément au calendrier fixé par les statuts, un premier versement de 500 000 € a été effectué par COVIVIO en 2020.

B. Le compte de résultat

1. Le résultat d'exploitation

Au 31 décembre 2020, les produits d'exploitation de la Société s'élèvent à 500 000 €.

Les charges d'exploitation sont de 53 668 € et se décomposent de la façon suivante :

- Autres achats et charges externes pour 3 668 €.
- Aides financières versées par l'entité 50 000 €

Le résultat d'exploitation s'élève à 446 332 €.

2. Le résultat financier est de 0 €

3. Le résultat courant avant impôts est de 446 332 €



4. Le résultat net

Les comptes de l'exercice se soldent par un excédent 446 332 €.

V. Affectation du résultat

Le Conseil d'administration constate que l'excédent de l'exercice s'élève à 446 332 €. Il est proposé de l'affecter au report à nouveau qui s'élèvera à 446 332 €, après affectation.

VI. Contrôle du Commissaire aux comptes

Vous serez amené à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Conformément aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce, nous vous proposons d'approuver le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées audit article. A ce titre, nous vous informons qu'aucune convention réglementée n'a été conclue en 2020.

VII. Perspectives

La Fondation s'attachera à financer de nouveaux projets, d'autant plus que la crise sanitaire a fragilisé de nombreuses populations et augmenté les inégalités sociales.

Nous vous invitons à voter les résolutions qui vous sont soumises.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by several vertical strokes and a horizontal line, resembling the name 'Ducet'.

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Mazars SA
Commissaire aux comptes
A l'attention de Madame Claire Gueydan
Commissaire aux comptes
Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie

Paris, le 12 avril 2021

Exercice clos le 31 décembre 2020

Madame le commissaire aux comptes,

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'audit des comptes annuels de la Fondation d'entreprise Covivio établis conformément aux règles et principes comptables français, afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après « les Etats Financiers »). Ces Etats Financiers font apparaître à cette date des fonds propres de 446.332 euros y compris un excédent de 446.332 euros.

En tant que responsables de l'établissement des Etats Financiers et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission :

1. Les Etats Financiers ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation et du résultat de la fondation conformément aux règles et principes comptables français.
2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre. Nous n'avons pas connaissance de changement significatif de notre environnement de contrôle interne qui aurait été effectué sur l'exercice 2020 suite à la crise de la Covid-19 et affectant nos processus, contrôles, politiques et procédures et nos systèmes d'information.
3. Nous n'avons pas connaissance de faiblesses significatives du contrôle interne ou de déficiences majeures.
4. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des États Financiers et/ou du rapport de gestion, qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans les notes aux Etats financiers et/ou dans le rapport de gestion.
5. Les événements importants survenus, le cas échéant, depuis la date d'arrêté des États Financiers et/ou du rapport de gestion, feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale d'approbation des comptes. Nous avons mis à votre disposition :

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Siège social : 30, avenue Kléber – 75116 Paris – Tél. : 01.58.97.50.00

Adresse postale : 30 avenue Kleber – 75208 Paris cedex 16

N°SIREN 894 837 541

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

- a. tous les documents comptables, les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats Financiers, les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions des organes sociaux tenues au cours de l'exercice et jusqu'à la date de cette lettre, ainsi que
 - b. les rapports, avis ou positions émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur les Etats Financiers.
6. Nous vous avons fourni toutes les informations supplémentaires que vous nous avez demandées et laissé libre accès aux personnes au sein de l'entité que vous avez souhaité rencontrer pour les besoins de l'audit.
7. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes. Nous n'avons pas connaissance de :
- a. fraudes suspectées ou avérées, impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne, ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les Etats Financiers ;
 - b. allégations de fraude susceptibles d'avoir un impact significatif sur les Etats Financiers, provenant d'employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.
8. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant d'incidents de cyber sécurité. Nous n'avons pas connaissance d'incident de cyber sécurité entraînant des anomalies significatives dans les Etats Financiers.
9. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans la fondation visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Etats Financiers.
10. Toutes les opérations de l'exercice et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été enregistrées et correctement traduites dans les Etats Financiers, y compris les conséquences financières liées aux effets de la crise de la Covid-19, et le cas échéant dans l'état des éléments hors-bilan.
11. Les principaux jugements relatifs aux traitements comptables retenus pour l'établissement des Etats Financiers ont fait l'objet d'une information appropriée dans les notes aux Etats Financiers.
12. La fondation est effectivement propriétaire ou bénéficiaire par le biais de contrats de tous les actifs qui figurent au bilan. Tous les actifs, et en particulier tous les comptes de caisses et banques, sont inclus dans les Etats Financiers. Les hypothèques, nantissements, gages ou toute autre sûreté sur des actifs du Groupe sont explicitement indiqués dans les Etats Financiers.
13. Toutes les dépréciations nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur actuelle.

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Siège social : 30, avenue Kléber – 75116 Paris – Tél. : 01.58.97.50.00

Adresse postale : 30 avenue Kléber – 75208 Paris cedex 16

N°SIREN 894 837 541

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

14. Tous les passifs et passifs éventuels dont nous avons connaissance, relatifs notamment aux aspects environnementaux et sociaux, procès en cours ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse sont inclus dans les Etats Financiers.
15. Nous avons soigneusement examiné, en liaison avec nos conseils juridiques et/ou nos avocats, les divers éléments de nos engagements, passifs éventuels relatifs notamment aux aspects environnementaux et sociaux, les procès en cours, les déclarations fiscales non prescrites ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse. Nous considérons que les provisions et indications complémentaires figurant à ce titre dans les Etats Financiers reflètent les jugements exercés ainsi que la situation future estimée la plus probable en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.
16. Toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de commerce.
17. Il n'y a pas d'éléments nouveaux par rapport aux informations qui vous ont été précédemment communiquées afin d'identifier le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) au sens des articles R.561-1 et suivants du code monétaire et financier.
18. La fondation s'est acquittée en tous points de ses obligations contractuelles susceptibles, en cas de non-respect, d'affecter les Etats Financiers de façon significative (bilan ou engagement).
19. Nous n'avons ni projet, ni intention de restructuration, de réorganisation ou de cession, autre que ceux déjà pris en compte dans les Etats Financiers, de nature à affecter sensiblement la valeur comptable ou le classement des actifs et passifs ou nécessitant une information dans l'annexe aux Etats Financiers et/ou dans le rapport de gestion.
20. L'information que nous vous avons fournie sur l'identité des parties liées ainsi que sur les relations et transactions avec celles-ci est exhaustive et leur traitement comptable, y compris l'information donnée dans les notes aux Etats Financiers, est conforme aux règles et principes comptables français.
21. Toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de commerce.
22. Enfin, toutes les informations comptables et financières adressées ou mises à la disposition des membres à l'occasion du Conseil d'administration appelée à statuer sur les Etats Financiers vous ont été communiquées conformément au code de commerce.

Nous vous prions d'agréer, Madame le commissaire aux comptes, l'expression de nos sentiments distingués.

Tugdual Millet
Trésorier



FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Annexe à la lettre d'affirmation relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'incidence de ces anomalies non corrigées a été considérée comme non significative dans les Etats financiers.

A - ETAT DES ANOMALIES RELEVÉES ET NON CORRIGÉES AYANT UN IMPACT SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Néant

B - LISTE DES AUTRES ANOMALIES RELEVÉES ET NON CORRIGÉES PORTANT SUR LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS OU EN ANNEXE

- Néant

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

SIEGE SOCIAL : 30, AVENUE KLEBER, 75116 PARIS

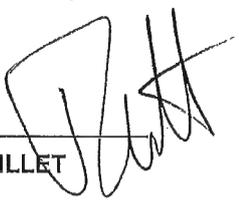
N° SIREN 894 837 541

PROCES -VERBAL DE LA DECISION DU TRESORIER

DU 9 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 avril, le trésorier de la Fondation d'Entreprise COVIVIO a arrêté ce jour les comptes clos le 31 décembre 2020.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Trésorier de la Fondation d'Entreprise COVIVIO.



Tugdual MILLET

mazars

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

Fondation d'entreprise Covivio

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Conseil d'administration d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2020

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

Fondation d'Entreprise Covivio

Fondation d'entreprise

N° SIREN : 894 837 541

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Conseil d'administration d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation d'entreprise, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation du Conseil d'Administration

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 12 avril 2021

Claire Gueydan-O'Quin



Claire
GUEYDAN
2021.04.12
18:03:18
+02'00'

mazars

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

Fondation d'Entreprise Covivio

Fondation d'entreprise

N° SIREN : 894 837 541

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres du Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise Covivio, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 21 septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la Fondation d'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation d'entreprise.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

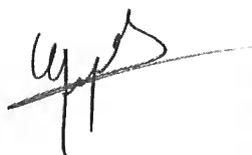
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 12 avril 2021

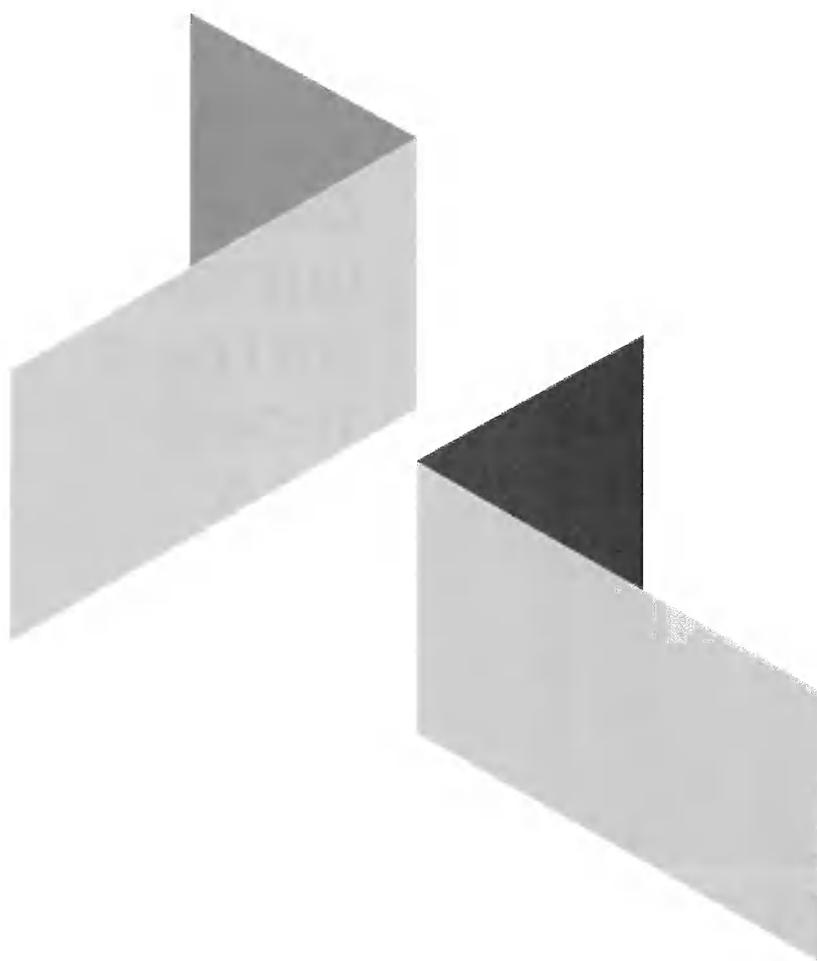
Claire Gueydan-O'Quin



Claire
GUEYDAN
2021.04.12
18:04:00
+02'00'

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO

Annexe au 31/12/2020



BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

FONDATION D'ENTREPRISE COVIVIO				
CREE EN 2020				
en EUROS	Brut	Dépréciation	31/12/20	31/12/19
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de R et D	0,00	0,00	0,00	0,00
Donations temporaires d'usufruit	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acptes / imm. inc.	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Instal. techn., mat. et out.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Av. et acptes / imm. corp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Immos Financières	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances reçues par legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Ss tot Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments de trésorerie - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Frais d'émissions des emprunts (III)	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecarts conversion actif (V)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00

B. Bilan passif

en EUROS	Brut	Dépréciation	31/12/20	31/12/19
Fonds propres sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres statutaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres avec droit de reprise	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres statutaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds propres complémentaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserves pour projet de l'entité	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Situation nette (sous total)	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Fonds propres consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	446 332,00	0,00	446 332,00	0,00
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (II) - FONDS REPORTES ET DEDIES	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (III) - PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0,00	0,00	0,00	0,00
Emp. dettes / Ets Crédit (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Emp. dettes fin. divers	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes / cmde	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 634,00	0,00	3 634,00	0,00
Dettes des legs ou donations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
Instruments de trésorerie - Passif	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (IV) - DETTES	53 634,00	0,00	53 634,00	0,00
Ecart conv. passif (V)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	499 966,00	0,00	499 966,00	0,00
Renvois :	0,00	0,00	0,00	0,00
(6) Dont concours bancaires	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

en EUROS	31/12/20	31/12/19
Cotisations	0,00	0,00
Ventes de biens et services	0,00	0,00
Ventes de biens	0,00	0,00
dont vente de dons en nature	0,00	0,00
Ventes de prestations de service	0,00	0,00
dont parrainages	0,00	0,00
Produits de tiers financeurs	0,00	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation	0,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	500 000,00	0,00
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00
Dons manuels	0,00	0,00
Mécénats	0,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie	0,00	0,00
Contributions financières	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Utilisation des fonds dédiés	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Total pdts d'expl. (I)	500 000,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock march.	0,00	0,00
Autres achats, charges externes (1)	3 668,00	0,00
Aides financières versées par l'entité	50 000,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0,00	0,00
Dotations aux provisions	0,00	0,00
Report en fonds dédiés	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Total charges d'expl. (II)	53 668,00	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	446 332,00	0,00

Bénéf attr. ou perte tr. (III)	0,00	0,00
Perte supp. ou bénéf tr. (IV)	0,00	0,00
Produits financiers de part.	0,00	0,00
Prod. autres valeurs mobil.	0,00	0,00
Autres intérêts et prod. ass.	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations	0,00	0,00
Différences pos. de change	0,00	0,00
Produits nets / cessions v.m.p.	0,00	0,00
Total Produits fin. (V)	0,00	0,00
Dotations financières	0,00	0,00
Intérêts & charges assimilés	0,00	0,00
Différence négative de change	0,00	0,00
Charges nettes / cessions v.m.p.	0,00	0,00
Total Charges fin. (VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00
RES. COURANT AVANT IMPOT	446 332,00	0,00
Produits except.: ope. gestion	0,00	0,00
Produits except. ope. Capital (3)	0,00	0,00
Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00
Total produits except. (VII)	0,00	0,00
Charges except. ope. gestion	0,00	0,00
Charges except. ope. Capital (2)	0,00	0,00
Dotations exceptionnelles	0,00	0,00
Total charges except. (VIII)	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
Participation des salariés (IX)	0,00	0,00
Impôt sur les bénéfices (X)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	0,00	0,00
EXCEDENT OU DEFICIT	446 332,00	0,00

1. OBJET ET BUT DE LA FONDATION

La Fondation d'entreprise COVIVIO a été créée en septembre 2020.

La durée de la Fondation d'entreprise COVIVIO est fixé à 5 ans à compter de la publication au journal officiel de sa création soit en date du 17 novembre 2020 sauf en cas de dissolution ou de prorogation.

Son siège social est fixé à PARIS (75116) au 30 avenue Kleber.

Elle a pour objet de pour soutenir des actions pour l'égalité des chances et la préservation de l'environnement.

La Fondation d'entreprise COVIVIO, qui ne poursuit aucun but lucratif, pourra intervenir en France ou à l'étranger, en soutien :

- Aux actions en lien avec des projets vecteurs d'une meilleure égalité des chances :
 - accès à l'éducation et à la formation
 - accès au travail
 - accès au logement....
- A l'insertion ou la réinsertion des populations fragilisées ;
- Aux actions en lien avec des projets vecteurs de protection de l'environnement :
 - préservation de la biodiversité
 - réduction ou traitement des déchets
 - sensibilisation à ces enjeux et aux éco gestes
 - promotion de systèmes d'économie circulaire.

Pour la première année 2020, il a été proposé aux administrateurs de la Fondation d'entreprise COVIVIO d'accompagner l'association Article 1 ; partenaire de longue durée de COVIVIO et qui œuvre pour une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles à hauteur de 50 000 euros.

Les ressources financières de la Fondation d'entreprise COVIVIO proviennent du programme d'action pluriannuelle du fondateur COVIVIO et permettent à la Fondation d'entreprise COVIVIO de soutenir ces projets.

La dotation au titre de 2020 s'est élevée à 500 000 euros.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation d'entreprise COVIVIO enregistre ses opérations comptables et prépare ses états financiers en euros conformément au règlement comptable de l'ANC 2014-03 (PCG), l'ANC 2018-06 entré en vigueur le 01 janvier 2020 et modifié par l'ANC 2020.-08 spécifique aux associations, fondations et fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;
- Transparence

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à 499 966 €.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

Autres dettes

-Aide financière à l'Association Article 1 : 50 000 euros

Dettes fournisseurs

-Facture non parvenues commissaires aux comptes : 3 600 euros

-Facture non parvenues frais bancaire 12/2020 : 34 euros

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable

La dotation du programme pluriannuel du fondateur COVIVIO pour l'année 2020 s'est élevée à 500 000 euros et a été réglée à la Fondation d'entreprise COVIVIO en date du 4 décembre 2020.

Charges de l'exercice

Chiffres en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Autres achats et charges externes		
Achats matières et fournitures		
Honoraires de commissaires aux comptes (2)	3 600	
Honoraires autres		
Frais bancaires	68	
Aides financières versés (1)	50 000	
Autres charges externes		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Total charges	53 668	

(1) Aide versée à l'association Article 1 : 50 000 euros

(2) Honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'année 2020 : 3 600 euros

6. INFORMATIONS DIVERSES

Rémunérations des dirigeants

Le président et les membres du Conseil d'Administration sont tous bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération à ce titre.

Contributions volontaires en nature

Aucune contribution volontaire en nature n'a été reçue en 2020.

Suivi des engagements reçus

Le 21 septembre 2020 le Fondateur COVIVIO s'est engagé dans le cadre d'un programme d'action pluriannuel à verser pendant cinq ans, de 2020 à 2024 une somme de 1 700 000 euros à la Fondation d'entreprise COVIVIO.

1^{er} versement de 500 000 euros en 2020

2^{ème} versement de 300 000 euros de 2021

3^{ème} versement de 300 000 euros de 2022

4^{ème} versement de 300 000 euros de 2023

5^{ème} versement de 300 000 euros de 2024

Les sommes que le Fondateur s'est engagé à verser sont garanties par une caution bancaire.

Le Fondateur ne peut se retirer de la Fondation d'entreprise COVIVIO qu'à la condition de s'être acquitté de la totalité des sommes qu'il s'est engagé à verser.

Tout versement complémentaire effectué en dehors du calendrier ci-dessus prévu devra être déclaré sous la forme d'un avenant aux statuts.

Suivi des engagements versés

Engagement 2020 versé en 2021 suite à la convention signée entre l'association Article 1 et la Fondation d'entreprise COVIVIO en date du 03 décembre 2020.

- Association Article 1 : 50 000 euros

Le versement à l'association Article 1 a été fait en du 05 janvier 2021.

